

Les membres d'Udice souhaitent mettre à profit leur retour d'expérience pour aboutir à une autonomie accrue des universités

Pour redonner un souffle à la recherche française, Udice milite depuis sa création pour la différenciation, l'autonomie et le pilotage stratégique des établissements. Toutes les universités membres d'Udice, conscientes de leur rôle de cheffe de file et de leurs responsabilités vis-à-vis de l'ensemble de la communauté de l'ESR, s'engagent dès aujourd'hui dans l'instruction proactive de l'acte 2 de l'autonomie des universités. Elles présenteront plusieurs actions concrètes dans les prochaines semaines, en s'appuyant sur l'analyse réalisée durant ces derniers mois mettant en avant les apports de l'IdEx dans les transformations des dix dernières années. Elles sont convaincues qu'une meilleure articulation des acteurs dans leurs rôles respectifs est essentielle pour faire progresser la recherche française.

Les initiatives d'excellence (IdEx) ont permis aux universités bénéficiaires de renforcer leur capacité stratégique, de développer leur visibilité internationale, de soutenir la recherche et favoriser l'innovation. Elles doivent encore relever un certain nombre de défis, notamment en termes de modèles économiques, de pilotage ainsi que d'acculturation des communautés internes et de l'environnement externe à ces nouveaux modèles d'universités. Les défis, le retour d'expérience et les réussites des IdEx ont été analysés et développés [dans le rapport « IdEx : retours d'expérience, analyse et perspectives »](#), 12/2023, téléchargeable sur www.udice.org.

Ce rapport décrit ce que l'IdEx a apporté en termes de leviers pour contribuer à une plus grande autonomie des universités. Devenues des universités en capacité de déployer une stratégie, elles font partie des universités les mieux armées pour entrer dans la deuxième phase d'une autonomie renforcée et complète. Au lendemain de l'annonce de l'acte 2 de l'autonomie des universités, les établissements membres d'Udice, forts de ce que l'IdEx leur a permis de mettre en œuvre, se sentent en capacité de contribuer à relever les défis nécessaires à cette nouvelle étape de transformation de l'ESR, tout en mesurant la responsabilité associée.

En tant que [cheffe de file sur leur site](#), l'ensemble des universités membres d'Udice proposeront plusieurs actions concrètes prochainement parmi les six leviers essentiels de leur autonomie et dans une logique de continuum formation-recherche-innovation, à savoir :

- le pilotage budgétaire pluriannuel à l'échelle d'un site, avec des contrats d'objectifs moyens et performance à 5 ans associés à un engagement pluriannuel des partenaires et assortis d'une évaluation simplifiée ex-post ;
- un modèle économique rénové en prenant en compte le nécessaire équilibre entre les appels à projets, la subvention pour charge de service public et les coûts environnés ;
- la conduite émancipée d'une politique des ressources humaines, sans modifier les statuts, en simplifiant les dispositifs et en offrant une plus grande latitude dans les recrutements, les promotions ainsi que les mobilités ;
- la simplification des activités liées à la recherche dont l'harmonisation du pilotage de la recherche et des procédures ;
- le renforcement du rayonnement à l'international des universités et de leurs partenariats stratégiques ;
- le pilotage de la mission innovation au travers des pôles universitaires d'innovation, en coordination avec les acteurs du territoire

Formée en octobre 2020, Udice porte la voix de dix universités françaises à forte intensité de recherche, œuvrant pour une recherche d'excellence, la performance de l'enseignement supérieur, et le développement d'écosystèmes d'innovation attractifs. Universités-membres : Aix-Marseille Université, Sorbonne Université, Université Claude Bernard Lyon 1, Université Côte d'Azur, Université de Bordeaux, Université de Paris Cité, Université de Strasbourg, Université Grenoble Alpes, Université Paris-Saclay, Université Paris Sciences et Lettres.

CONTACT

Anne-Isabelle BISCHOFF, déléguée générale –

06 47 58 72 05

Raphaëlle VIALLET, responsable d'étude

CONTACT PRESSE

Marine VALLEE, chargée de communication –

06 667 68 55 49